

les formules de demande dont ont besoin ceux et celles qui sont intéressés à participer au programme Perspectives-Jeunesse. En a-t-on fait parvenir à des candidats en perspective dans diverses villes au Canada, et le ministre peut-il mettre le grand public au courant dès aujourd'hui?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Oui, monsieur le président. D'ailleurs, la publicité, au sujet de ce programme, ainsi que les conditions de participation, seront portées à la connaissance de tous les honorables députés, d'ici quelques heures.

[Traduction]

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État voudrait-il donner à la Chambre le nombre estimatif d'étudiants qui trouveront de l'emploi à l'été en vertu de ce programme et la durée de cet emploi? Le gouvernement a-t-il fait ces calculs?

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Malheureusement, monsieur le président, pour ce qui est de «Perspectives-Jeunesse», je ne puis risquer un chiffre, étant donné que seront impliqués dans ce programme, d'une part, des gens qui sont strictement des participants et, d'autre part, des jeunes qui travaillent, moyennant rémunération, à accélérer, améliorer et favoriser cette participation. J'aurais donc quelques scrupules à avancer un chiffre à ce moment-ci, chiffre dont l'honorable député pourrait me reprocher, avec raison, l'inexactitude, si ma projection ne s'avérait pas juste.

LES INITIATIVES AU SUJET DES AUBERGES DE JEUNESSE

[Traduction]

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): J'aurais une question supplémentaire à poser au secrétaire d'État, monsieur l'Orateur. Puisqu'il a été annoncé que le gouvernement appuierait les initiatives locales au sujet des auberges de jeunesse, le ministre peut-il donner à la Chambre plus de détails sur les projets du gouvernement en matière d'auberges d'été pour la jeunesse errante?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, il a été fait état d'un objectif de 200,000 «nuitées» ou, si l'on veut, «bed nights», en anglais, et que cet objectif doit être atteint par l'initiative locale, municipale, provinciale, dans certains cas, initiative qui sera d'ailleurs favorisée et soutenue par des fonds spéciaux, ménagés à cette fin, dans le budget du programme d'emplois de cet été.

LA DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES DEMANDES

[Traduction]

M. Colin S. Gibson (Hamilton-Wentworth): J'aimerais demander au secrétaire d'État s'il existe une date limite pour le dépôt des demandes à remplir au titre du programme Perspectives-Jeunesse à Ottawa?

[M. Orlikow.]

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, il n'y a pas de date absolument fixe mais la date la meilleure pour les jeunes qui veulent nous adresser des projets, c'est «le plus tôt possible, sinon avant», comme le dit le dicton populaire, et certainement pas plus tard, en tout cas, que le 15 avril prochain.

[Traduction]

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, le 15 avril est la date limite que j'allais suggérer. Je remercie le ministre.

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LA RÉPARTITION DES CRÉDITS

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il préciser si les crédits affectés au programme Perspectives-Jeunesse le seront sur la base régionale ou bien si les premiers arrivés seront les premiers servis? A-t-on fixé un plafond régional ou provincial aux crédits affectés ou bien y aura-t-il un communiqué à ce sujet?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Je n'ai pas entendu les derniers mots prononcés par l'honorable député. A sa première question, je répondrai que tous les facteurs qu'il a mentionnés dans un ordre de priorité, mais pas nécessairement l'ordre d'énumération du député, seront pris en considération.

[Plus tard]

LE PROGRAMME RELATIF AUX AUBERGES DE JEUNESSE—POURPARLERS AVEC LES AUTORITÉS DU QUÉBEC

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État concernant son programme «Étudiants-Auberges-Jeunesse». Pourrait-il dire s'il a eu une rencontre avec les autorités du Québec, relativement à ce programme d'auberges de jeunesse qui, semble-t-il, relève exclusivement des autorités des provinces, puisqu'il se rattache aux questions d'éducation?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, nous n'avons pas eu de réunion spéciale consacrée au sujet des auberges de jeunesse, mais nous avons eu des réunions au cours desquelles la question des auberges de jeunesse a été soulevée. Le gouvernement de la province de Québec s'est déclaré d'accord, comme nous l'étions d'avance, sur le fait que les auberges de jeunesse où se font des stages d'études, d'éducation, de folklore, etc., peuvent relever et relèvent, de fait, à l'heure actuelle, de l'autorité des provinces. Mais les provinces, y compris le Québec, ont également reconnu que les autorités fédérales sont responsables de mettre sur pied des auberges du genre abris, où le séjour se limite à une ou deux nuits seulement, et qui facilitent à tous les jeunes Canadiens leurs déplacements à travers le pays.